

Affaires courantes

Je suis d'accord avec ces pétitionnaires également.

LES DROITS D'ENTRÉE IMPOSÉS AUX CHINOIS

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui deux pétitions. La première est signée par des électeurs de ma circonscription, Burnaby—Kingsway, ainsi que d'autres endroits en Colombie-Britannique.

Les signataires demandent au Parlement d'adopter une résolution conjointe de tous les partis pour reconnaître l'injustice et la discrimination raciale que constituaient les droits d'entrée imposés aux Chinois de 1885 à 1923 ainsi que la Loi de l'immigration chinoise qui, de 1923 à 1947, interdisait à ces derniers d'immigrer au Canada.

Ils demandent ensuite au Parlement de reconnaître que chacun des Chinois canadiens et l'ensemble de la collectivité sino-canadienne ont souffert de cette discrimination créée par la loi et de leur accorder un certain dédommagement.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway, NPD): Monsieur le Président, ma deuxième pétition est signée par des centaines d'habitants de Kamloops, des circonscriptions de Fraser Valley et Burnaby—Kingsway ainsi que d'autres endroits, en Colombie-Britannique et ailleurs.

Les pétitionnaires prient le Parlement de modifier le Code criminel pour assurer à tous les Canadiens le droit de mourir dignement en permettant aux gens atteints d'une maladie débilitante, irréversible ou en phase terminale d'obtenir l'aide d'un médecin pour mettre fin à leurs jours au moment qu'ils auront choisi, dans la mesure où des réserves strictes empêchent les abus et garantissent que les patients prennent volontairement, en pleine possession de leurs facultés, une décision libre et éclairée.

• (1525)

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Tony Ianno (Trinity—Spadina, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom de certains de mes électeurs de Trinity—Spadina.

Ces pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne de façon à protéger les particuliers de toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Je soumets humblement cette pétition au nom de mes électeurs.

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey, Lib.): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui quatre pétitions provenant d'électeurs de ma circonscription de Bruce—Grey.

Deux demandent au Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, ni la Loi canadienne sur les droits de la personne, ni la Charte des droits et libertés d'une manière qui donnerait l'impression que la société approuve les relations entre personnes de même sexe ou l'homosexualité, et de ne pas ajouter au Code des droits de la personne l'expression non définie «orientation sexuelle» au chapitre des motifs de discrimination illicite.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey, Lib.): Monsieur le Président, la pétition suivante demande au Parlement de faire en sorte que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant le suicide assisté soit appliquées rigoureusement, et de ne faire aucun changement à la loi qui sanctionnerait ou permettrait l'aide ou l'encouragement au suicide, ou encore l'euthanasie active ou passive.

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey, Lib.): Monsieur le Président, la quatrième pétition demande au Parlement de modifier le Code criminel pour étendre aux enfants à naître la protection assurée aux êtres humains.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, juste avant le dépôt du budget, j'ai présenté plusieurs pétitions signées par 20 431 Canadiens qui s'opposaient à toute augmentation des impôts. Depuis, ces pétitions continuent à arriver.

Aujourd'hui, 16 967 pétitionnaires de plus, portant le total à 38 297, dont 11 711 de ma circonscription, prient le Parlement—et leurs prières risquent de rester sans réponse, contrairement à d'autres—de réduire les dépenses gouvernementales au lieu d'augmenter les impôts et d'adopter une mesure législative de protection des contribuables qui limiterait les dépenses du fédéral.

Je suis on ne peut plus d'accord avec ces 39 000 pétitionnaires.

Le Président: Il paraît que toutes les prières finissent par être exaucées.

LA JUSTICE

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.): Monsieur le Président, je prends la parole à nouveau pour présenter une autre pétition qui s'inscrit dans le cadre de l'action entreprise par certains de mes électeurs désireux d'empêcher la libération anticipée de Robert Paul Thompson.

Les pétitionnaires que je représente ont à coeur de rendre nos rues plus sûres pour tous leurs concitoyens. Ils s'opposent à la libération prématurée des délinquants dangereux, pratique qui leur permet de retrouver la liberté avant d'avoir purgé la totalité de leur peine.

Les pétitionnaires prient le Parlement de rendre nos rues plus sûres pour tous les citoyens respectueux des lois et pour les familles des victimes des meurtriers reconnus.

LE SRI LANKA

M. John Nunziata (York—Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, on m'a demandé de présenter aujourd'hui deux pétitions à la Chambre. La première porte sur les violations des droits de la personne au Sri Lanka.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement du Canada à intervenir immédiatement dans le conflit ethnique national qui dure depuis maintenant une décennie. Selon eux, il faudrait, premièrement, obtenir un cessez-le-feu inconditionnel vérifié préférentiellement par les Nations Unies; deuxièmement, amener les parties en cause à la table des négociations, de préférence en faisant appel à la médiation des Nations Unies, pour que les questions litigieuses puissent être réglées de façon satisfaisante